

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la Communication

Agen, vendredi 24 août 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pont de la D278 à Aiguillon : Circulation réduite à 2 voies jusqu'à la mi-octobre

Suite aux dommages causés par un poids lourd, le Département attend les résultats de l'expertise avant d'envisager la réouverture complète sur les 4 voies de la D278.

Le 1^{er} août 2018, un poids lourd, qui était hors gabarit, a heurté le pont supportant la D278 et enjambant la D813 à Aiguillon. Pour rappel, la hauteur sous ce pont est de 4,58 m, soit une marge de 28 cm par rapport à la hauteur minimale de 4,30 m fixée par le Code de la voirie routière.

Cet accident a engendré des dégâts importants, susceptibles de menacer à long terme la pérennité de l'ouvrage : arrachements du béton, sectionnement de certains ferrillages, décollement de 4 plats collés. En outre, le poids lourds a poursuivi sa route sous le pont, détériorant notamment la moitié de l'ouvrage coté Agen.

C'est pourquoi des mesures d'urgence ont été prises :

- **mise sous alternat de la D813 du 1^{er} au 2 août** afin de purger les éléments de l'ouvrage qui menaçaient de tomber sur la voie.
- Considérant que l'ouvrage est constitué de deux ponts accolés dont l'un est endommagé, **mise en place d'une solution provisoire de circulation sur 2 voies au lieu des 4 existantes sur la D278. Cette solution permet à la fois d'assurer la sécurité des usagers et de maintenir une circulation sur cet axe très emprunté, qui relie le centre-ville, commerces et école.**

Une expertise a été diligentée par le Conseil départemental afin de déterminer la nature des travaux de réparation nécessaires.

L'expert, dont les conclusions sont attendues à la mi-octobre, devra également déterminer s'il est possible de rouvrir alors, en toute sécurité, la circulation sur les 4 voies. **Ainsi, la circulation sur 2 voies est maintenue dans l'attente de ces conclusions.**

Afin de faciliter la circulation des usagers, le service départemental des infrastructures et de la mobilité va renforcer la signalisation horizontale et verticale. Des équipements provisoires de guidage des flux seront également installés avant la rentrée scolaire. Des comptages automatiques et directionnels seront ensuite réalisés dans la semaine du 10 au 14 septembre 2018 afin, si besoin, d'adapter le dispositif à la réalité du terrain.

Conscient de la récurrence des accidents au pont de la D813, le Département va en outre étudier, en concertation avec les élus locaux, l'implantation de gabarits de part et d'autre de l'ouvrage comme cela est le cas, par exemple, au niveau du pont SNCF enjambant la D661 à Penne d'Agenais.

Contacts presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 06 73 69 23 54 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr